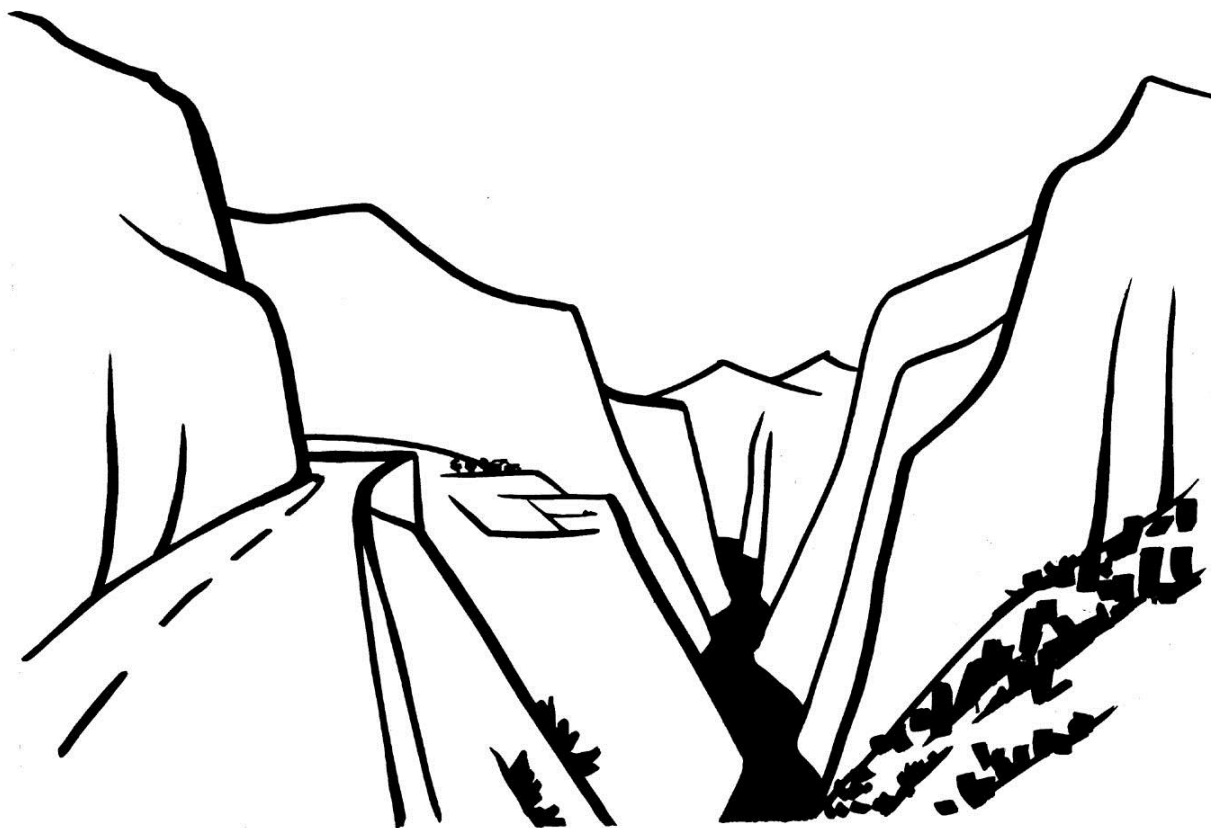


33 - LES GORGES DU VERDON



Communes concernées

Castellane
La Garde
La Palud-sur-Verdon
Moustiers-Sainte-Marie
Rougon

Données générales

Superficie : environ 21 013 hectares
Altitude maximale : 1930 mètres
Altitude minimale : 489 mètres
Population : environs 1390 habitants en 1999
(hors Moustiers-Sainte-Marie)
2058 habitants en 2014

PRESENTATION

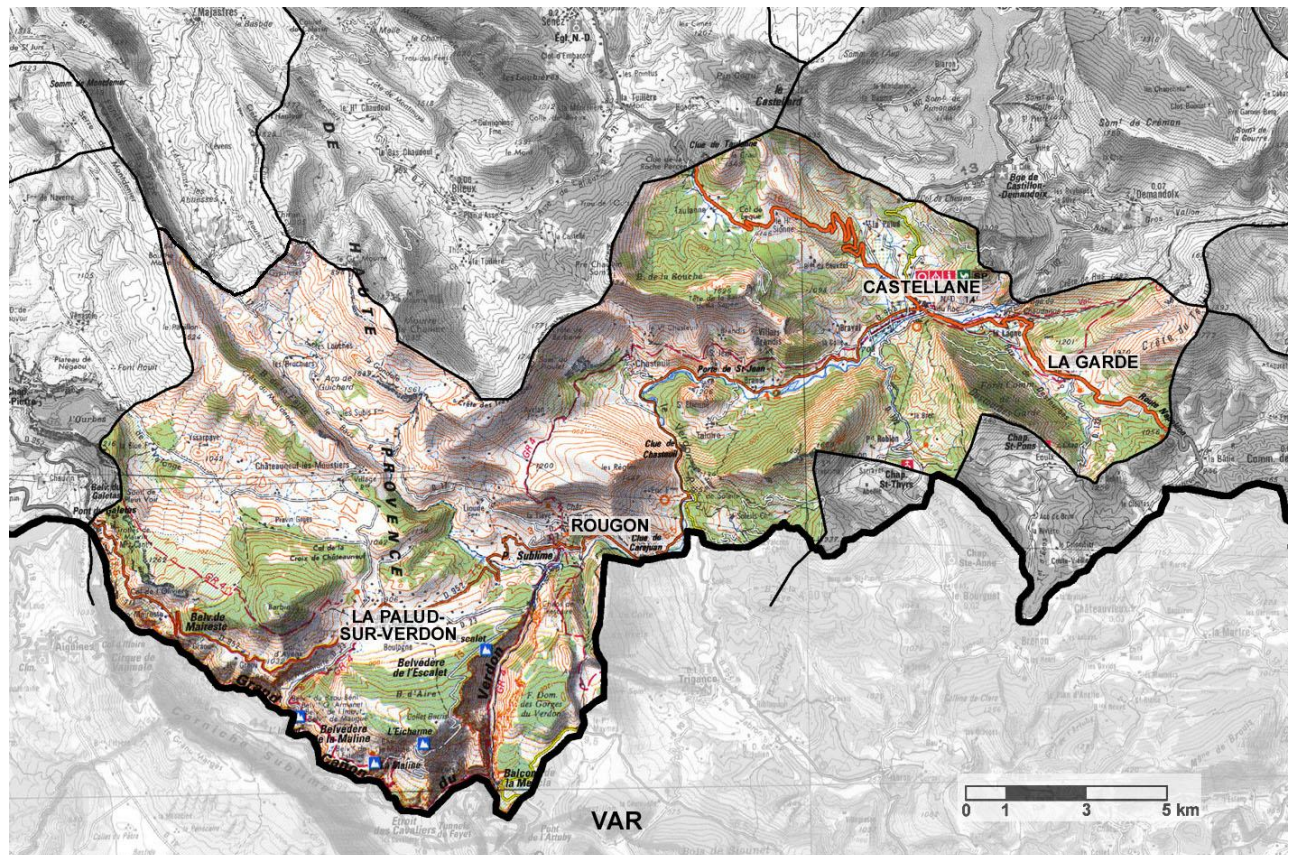
LES PREMIERES IMPRESSIONS

C'est un pays sauvage au relief tourmenté où le Verdon a formé de spectaculaires gorges aujourd'hui arpentées par les touristes. La place laissée à l'homme y est moindre : fermes isolées sur les replats, ou villages perchés au milieu des terroirs d'altitude.



LES MATIERES ET LES COULEURS

Vert émeraude des eaux du Verdon en été et brun par temps d'orage
Blanc et gris des falaises
Verts foncés des pins et des chênes verts
Vert tendre des prairies



CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

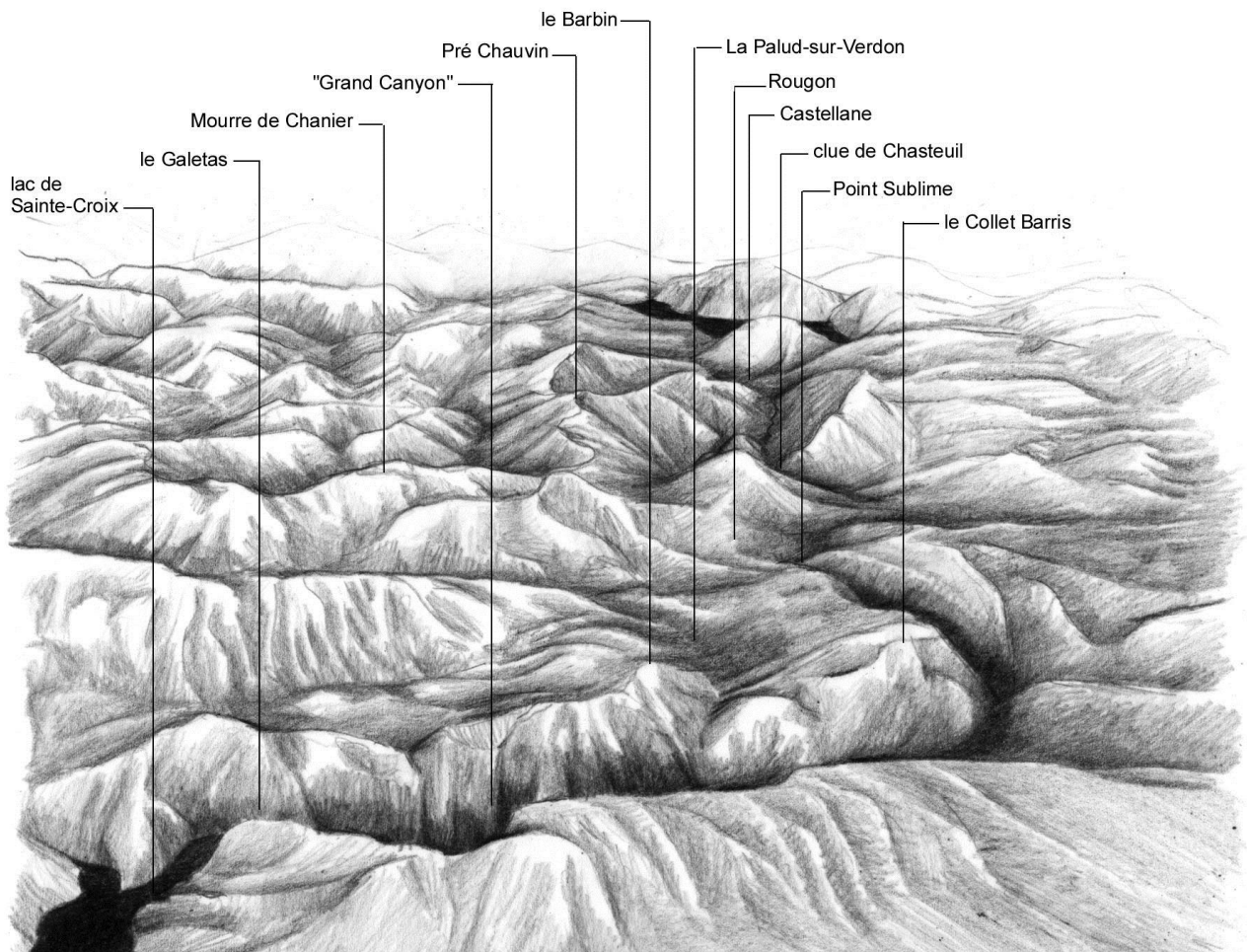
LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE



Le pays des Gorges du Verdon s'appuie au nord sur les contreforts du massif du Mourre de Chanier qui forme la limite avec les vallées de l'Asse. C'est une série de montagnes élevées orientées nord-ouest/sud-est (sommets de Pré Chauvin : 1741 m., crête des Traversières, Mourre de Chanier : 1930 m., pic de Chiran : 1905 m).

Au sud, le Verdon forme de majestueuses gorges qui entaillent les massifs calcaires et forme une limite naturelle avec le département du Var. Dans ce relief très mouvementé, le torrent forme d'abord de petites gorges en aval de Castellane et traverse une série de clues et de chaos (porte Saint-Jean, clue de Chasteuil, chaos de Trescaire). Puis il s'encaisse profondément pour former le Grand Canyon, un couloir de 500 m. de profondeur en moyenne sur une vingtaine de kilomètres, surplombé de falaises verticales et de rochers remarquables.

Au niveau du pont du Galetas, le défilé s'arrête brusquement et le Verdon débouche sur le lac de Sainte-Croix.





LA GEOLOGIE

C'est le pays des calcaires blancs du Jurassique, qui forment des massifs allongés orientés vers le sud-est. Au Quaternaire, le Verdon et ses affluents (Jabron, Artuby), l'ont érodé souterrainement puis ont dégagé de grandes falaises verticales.

Ces montagnes sont séparées par des fossés d'effondrement qui forment de larges vallons suspendus constitués de dalles de calcaires inclinées (calcaires lités du Crétacé) et de marnes calcaires. Ces dernières forment des reliefs plus doux, propices à l'agriculture (vallon de Châteauneuf-lès-Moustiers et de Le Bau, versants de Rougon et de Chasteuil). Les molasses rouges (Tertiaire) et les limons (Quaternaire) des fonds de vallons (cuvettes de La Palud et de Castellane) constituent des terres encore plus fertiles.

Au niveau de Castellane, des terrains plus anciens comme les marnes noires (Trias) et gypses affleurent, créant un relief vallonné caractéristique.

L'HYDROGRAPHIE

Le Verdon, représente l'eau sous toutes ses formes et ses prouesses. De Castellane au lac de Sainte-Croix, le Verdon reçoit les eaux de petits torrents adjacents (le Rouvet et le Bau au nord, le Jabron et l'Artuby, plus conséquents au sud).

Dans les gorges, le Verdon a lutté avec le calcaire pour sculpter des paysages plus ou moins encaissés et tourmentés qui font sa célébrité (le Styx, le Couloir Samson, l'Imbut, le Défilé...).

Au-dessus des gorges, les massifs sont affouillés par des réseaux karstiques souterrains. Des sources situées à mi-pente, des fontaines pétrifiantes (Saint-Martin) et des avens (montagne de Barbin) parsèment les versants. Les cours d'eau superficiels sont rares et souvent intermittents. Les villages puisent donc dans le sous-sol (puits de La Palud). Des sources d'eau salée ont aussi été exploitées à Castellane (le Salaou).



CONTEXTE HUMAIN

L'AGRICULTURE ET LA FORET



Ce pays de contrastes est situé au carrefour entre méditerranée et Préalpes et une mosaïque de milieux naturels le compose.

Les falaises calcaires sont colonisées par une végétation éparse et prostrée (chêne vert, genêt, érable de Montpellier, pistachier).

Au fond des gorges, la ripisylve est luxuriante et une végétation spécifique adaptée à la faible luminosité s'y est installée. Les versants moins abrupts sont recouverts de chênes blancs et de pins sylvestres.

Dans ce milieu hostile, l'agriculture tient peu de place. Sur les terres les plus propices (bassin de Castellane, plateau de La Palud-sur-Verdon), les terroirs se composent de cultures parfois irriguées (céréales, prairies de fauche, fourrages) où subsistent des lambeaux de haies et de vergers (noyers, poiriers).

Au fond des vallons transversaux, quelques petites exploitations isolées, tournées vers l'élevage, se maintiennent (Châteauneuf-lès-Moustiers, Rougon). On y retrouve aussi quelques plantations de chênes truffiers et des parcelles de lavande.

En surplomb des gorges, des petits pâturages se maintiennent difficilement sur les replats.

Des prairies d'altitude se répandent sur les contreforts du Chanier et du Devens.

Sur l'ensemble du territoire, des terrasses bordées d'amandiers, témoignent des anciennes pratiques culturales. Celles-ci, peu adaptées aux modes d'exploitation actuels sont souvent abandonnées et colonisées par la végétation.

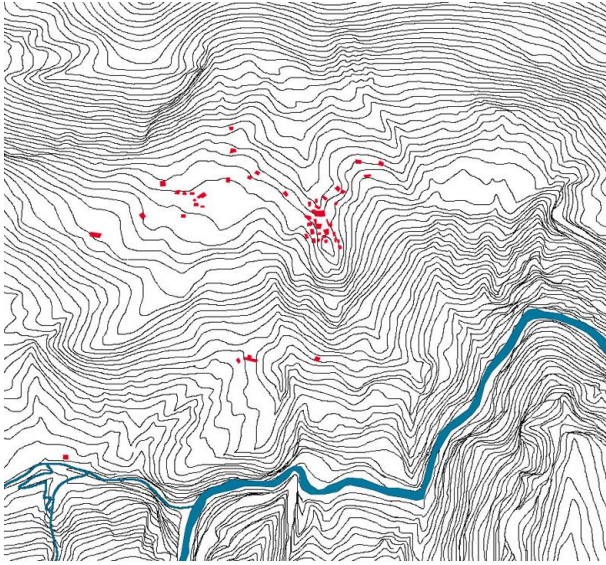


LES FORMES URBAINES

Le bâti, de caractère provençal, privilégie la pierre calcaire, abondante dans la région.

Les villages se sont implantés sur les terroirs les plus étendus. Souvent perchés et fortifiés, ils remontent à une occupation médiévale. Dans les bourgs, les maisons hautes, mitoyennes, s'organisent le long de rues étroites. Certains de ces villages ont été complètement abandonnés (Châteauneuf-lès-Moustiers), alors que d'autres ont profité du développement touristique pour s'étendre.

Dans ce pays rude, quelques fermes isolées se dispersent au sein des terroirs en bordure des gorges ou dans les vallons agricoles. Ce sont de petites fermes de type provençal, aux volumes simples entourées de terrasses, les plus riches arborent un pigeonnier.



Un habitat diffus s'implante aujourd'hui sur les hauteurs, aux abords des villages (Rougon, La Colle...) ou dans les fonds de vallons (La Palud-sur-Verdon, Castellane). Des bâtiments plus conséquents liés à l'hôtellerie et des campings se développent aux bords des routes touristiques.



SITES REMARQUABLES

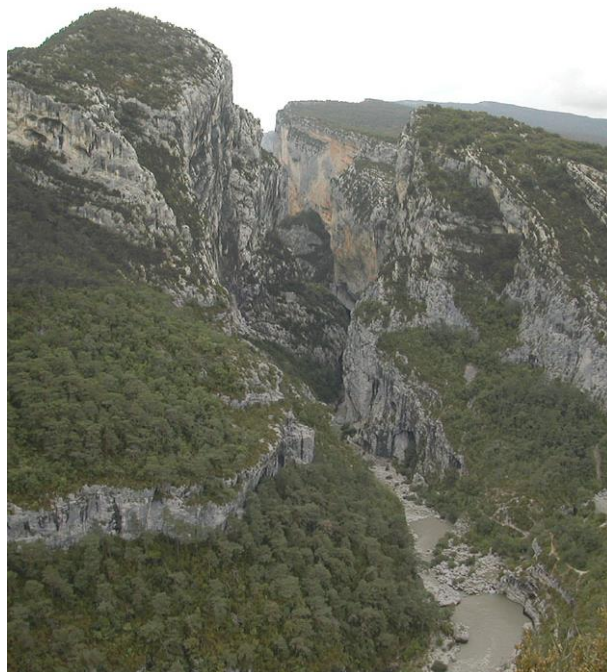
Le Grand Canyon du Verdon (site classé loi de 1930)

Le canyon du Verdon représente un site naturel remarquable qui s'étire sur 21 kilomètres au sud de l'entité. C'est un site grandiose qui offre une large palette de paysages rocheux contrastés.

Les cluses de Chasteuil et la porte Saint-Jean sont deux passages éprouvants et resserrés, en aval de Castellane. La route coincée entre les falaises verticales surplombe les eaux tumultueuses du Verdon.

Le belvédère du Point Sublime s'ouvre sur un méandre du Verdon et les falaises du fossé de Rougon. C'est un paysage tourmenté qui marque le début du Grand Canyon. Ce site attire sans doute le plus de visiteurs.

La route des Crêtes donne accès à des belvédères vertigineux (700 mètres de falaise au belvédère du Pas de l'Abauc). Le Grand Canyon offre une succession de défilés et de couloirs tortueux, à contempler ou à arpenter (canyon de Paux, couloir Samson, l'Imbut, le Galetas...).



Le village ruiné de Châteauneuf-lès-Moustiers

Le village abandonné de Châteauneuf-lès-Moustiers est suspendu à l'extrémité de la crête de Montdenier. A cheval sur le vallon du Plan et la vallée du Bau, c'est un site rocheux et venté. Les beaux vestiges de l'église, (du château), des maisons et des ruelles caladées forment un ensemble émouvant au milieu de ce site quasi-désertique. On peut cependant regretter l'impact désastreux de la ligne à haute tension.



Les Cadières de Brandis

Les fameuses Cadières de Brandis sont des falaises très découpées situées au-dessus du hameau de Villars-Brandis. Elles forment un chaos de calcaire remarquable et isolé qui surplombe la vallée.

Les fontaines pétrifiantes de Saint-Maurin

Au niveau de la fontaine pétrifiante de Saint-Maurin, l'eau ruisselle sur les mousses verdoyantes. Elle y dépose un calcaire tendre, le tuf, qui prend des formes végétales inattendues. Le versant tout entier recèle des formes rocheuses curieuses sur lesquelles l'eau suinte et joue (grottes et cascade de Saint-Maurin). La partie située au nord de la route constitue un site sensible interdit au public.

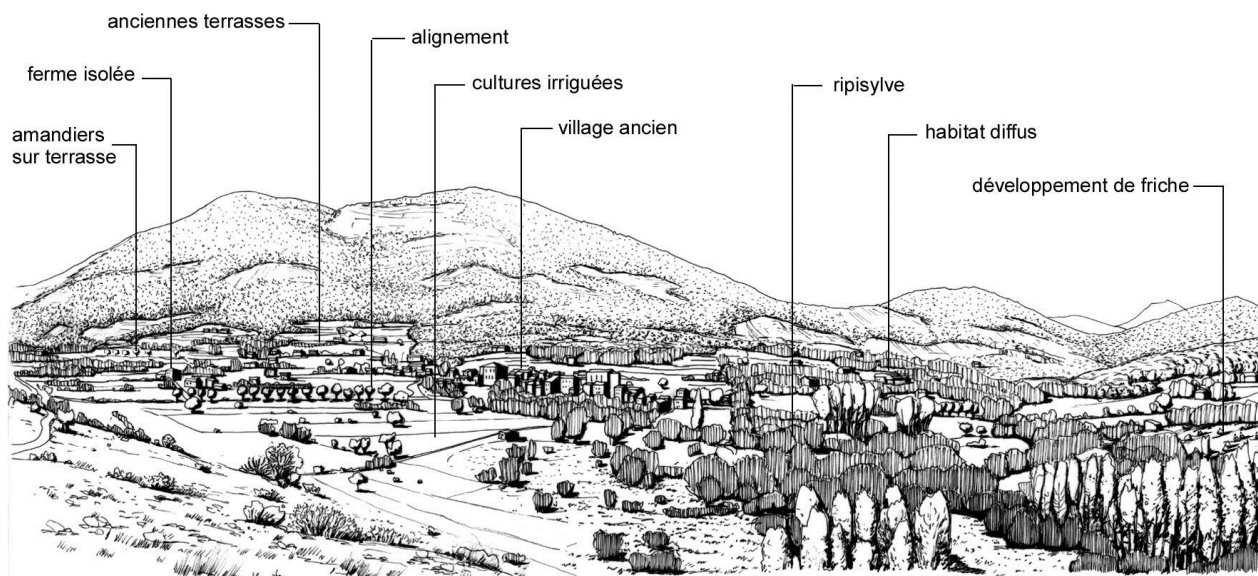


Le Rocher de Castellane et la chapelle Notre-Dame du Roc

Véritable repère dans le paysage cet ensemble constitue l'emblème incontestable de Castellane.

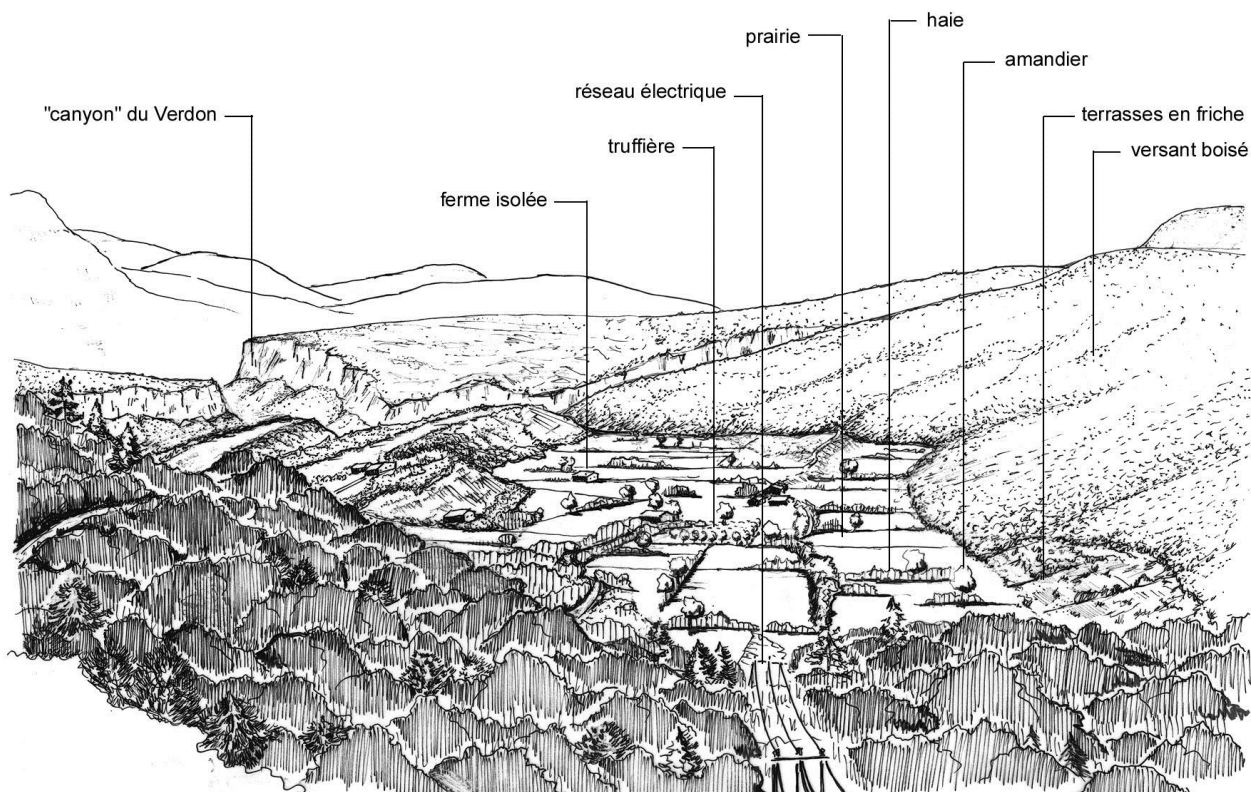
NB : cette entité fait partie du Parc Naturel Régional du Verdon

ORGANISATION DU TERRITOIRE



- Occupation bâtie faible
- Villages anciens groupés perchés ou au creux des bassins agricoles
- Fermes isolées anciennes
- Habitat pavillonnaire diffus aux abords des villages
- Bâti lié au tourisme (hôtels, auberges)
- Nombreux campings en bord de routes

- Boisements clairsemés sur les versants rocheux
- Agriculture vouée à l'élevage et peu présente, localisée sur deux grands bassins et dans les vallons transversaux
- Nombreuses terrasses bordées d'amandiers
- Petites prairies en balcon au-dessus des gorges en dynamique de déprise
- Alpages en altitude
- Alignements à l'entrée de nombreux villages

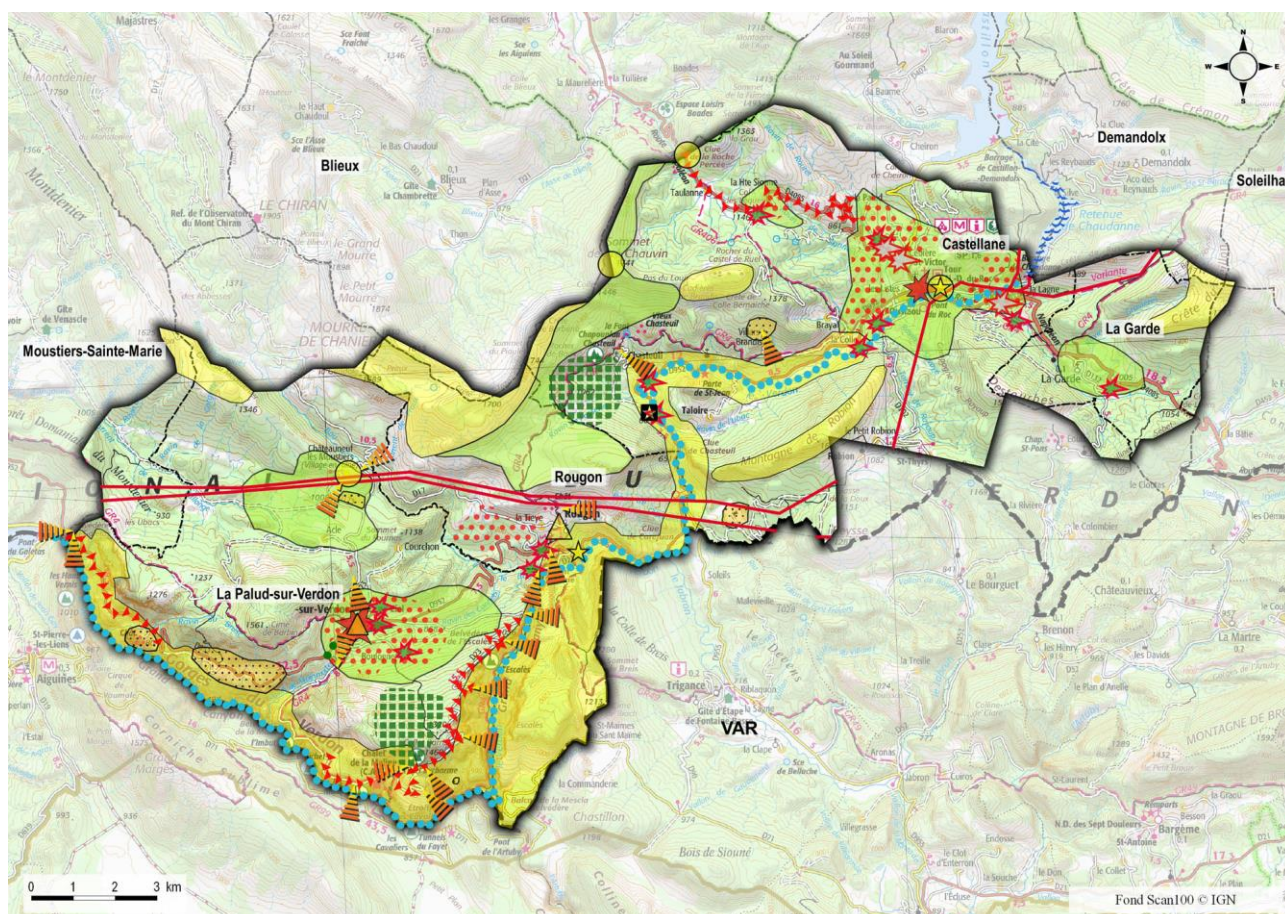


ENJEUX PRIORITAIRES

Assurer la pertinence paysagère des extensions urbaines et des installations touristiques

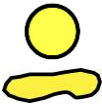
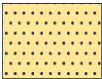
Maîtriser les flux touristiques

Maintenir l'activité agricole



ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des routes et des points de vue Aménagement de lieux d'arrêt sur le bord de route tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer
	PRÉSERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES Affirmer une limite nette d'urbanisation Améliorer la qualité des rénovations du bâti et des espaces publics Conserver des espaces de respiration autour des villages
	VALORISER LE PATRIMOINE BATI Promouvoir les savoir-faire architecturaux Inventorier et réhabiliter le patrimoine bâti

	PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PAYSAGES REMARQUABLES Mettre en valeur les sites remarquables et leur perception. Faciliter la protection et la gestion de ces sites Gérer la sur-fréquentation : Point Sublime, route des crêtes, La Maline ... Gérer le stationnement et les flux piétons. Sensibiliser le public sur le respect des sites sensibles (fontaines pétrifiantes)
	FAVORISER ET SOUTENIR LA QUALITÉ DES PAYSAGES DE BORD DE ROUTE Maintenir la qualité des premiers plans et des perspectives depuis la route des crêtes et à l'aval des gorges (entretien des accotements et de la végétation, intégration des parkings et qualité d'aménagement des belvédères)
PAYSAGES CONSTRUITS	
	GÉRER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGÈRE DES EXTENSIONS URBAINES LIMITER ET STRUCTURER LES EXTENSIONS URBAINES, RECONQUÉRIR ET VALORISER LES CENTRES ANCIENS, REHABILITER ET AMÉLIORER QUALITATIVEMENT LES PAYSAGES BATIS ET LES ENTRÉES DE VILLES Préférer la revitalisation des centres anciens et une densification de l'enveloppe urbaine existante (en tenant compte de la topographie, des structures paysagères en place, des perceptions, des volumes et couleurs ...) à un développement diffus Stopper l'étalement urbain et affirmer une limite nette d'urbanisation. Lutter contre la pollution lumineuse Améliorer et requalifier les entrées et traversées de villes et villages. Améliorer la conception des espaces publics Maintenir et mettre en valeur le patrimoine bâti. Promouvoir les savoir-faire architecturaux L'intérêt historique, architectural, urbain et paysager de Castellane mérite une étude patrimoniale et un outil de gestion adapté
	CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DU BÂTI DANS LES ESPACES AGRICOLES Stopper l'implantation diffuse de bâtiments agricoles, installations touristiques, pavillons Préférer une densification à un développement dispersé Améliorer l'intégration des bâtiments agricoles dans le paysage. Promouvoir les savoir-faire architecturaux
	RÉDUIRE L'IMPACT DES RÉSEAUX AÉRIENS (DEBROUSSAILLEMENT SOUS LES LIGNES ET ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX) Réaliser un inventaire des secteurs sensibles. Promouvoir l'enfouissement des réseaux aériens Mise en place d'études paysagères pour toutes les nouvelles interventions (implantations, type de support, transformateurs...)
	CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES STRUCTURES, DES INSTALLATIONS TOURISTIQUES ET DU BÂTI LIÉ AUX LOISIRS Identifier les sites à enjeux et proposer des mesures paysagères, architecturales et environnementales d'amélioration des aménagements. Gérer les flux touristiques. Mettre en place une réflexion sur la signalétique et la publicité Renaturer les abords de camping, favoriser l'insertion paysagère des installations et lutter contre le durcissement avec des résidences mobiles de loisir à l'année
	CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES BATIMENTS ET DES ZONES D'ACTIVITÉS Améliorer l'intégration paysagère des bâtiments agricoles et artisanaux et de leurs abords Maîtriser le développement des hangars photovoltaïques Promouvoir une étude paysagère et architecturale pour les nouveaux projets
PAYSAGES RURAUX ET NATURELS	
	MAÎTRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GÉRER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITÉ DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES Maintenir et développer l'activité agricole. Maintenir les îlots cultivés Promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement Maîtriser le développement de friches et l'avancée de la forêt. Entretenir les ripisylves et les haies
	PRÉSERVER LES TERROIRS PRÉSENTANT UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE NOTABLE ET RELATIVEMENT INDEMNÉ D'URBANISATION AINSI QUE LEURS STRUCTURES PAYSAGÈRES MORPHOLOGIQUES, VÉGÉTALES ET AGRAIRES (TERRASSES, HAIES, CHEMINS RURAUX, RUISSEAUX, FOSSES ET RIPISYLVES ...) Préserver les structures de terrasses souvent bordées d'amandiers (motifs caractéristiques de l'entité) Maîtriser le développement des friches et l'avancée de la forêt Inciter les propriétaires à l'entretien des terrasses et mettre en place des chantiers de restauration Entretenir, replanter les amandiers en bordure de terrasses
	PROMOUVOIR UNE GESTION FORESTIÈRE RESPECTUEUSE DES PAYSAGES Limiter la plantation de conifères, préserver et valoriser les arbres remarquables Insertion paysagère des travaux connexes et des lisières de coupes
	PRÉSERVER ET VALORISER LES ALIGNEMENTS AUX ENTRÉES DE VILLAGES Favoriser le maintien des alignements et de nouvelles plantations
	PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILÉGIER LES PROTECTIONS DE BERGES PAR GENIE ECOLOGIQUE